

Le Bulletin

N° 1 - MARS 2022

www.cercle-democratique.org

RV CULTUREL

Visite du Stade de la Tuilière,
l'antre du Lausanne-Sport
Mardi 22 mars 2022, 16h30
p. 15

AG 2022

Réservee aux membres du CDL
Mercredi 27 avril, 19h30
Hôtel «Mirabeau», Av. de
la Gare 31, Lausanne p. 13

VISION DU POLITIQUE

Être député-e en 2022,
Qu'est-ce que cela signifie?
Réflexions de Catherine
Labouchère p. 18



© ARC

Dossier

Les cantonales 2022, le PLR à l'assaut!

- Une équipe pour reprendre la majorité au Conseil d'Etat p. 20-21
- Présentation des arrondissements de Lausanne et Gros-de-Vaud p. 22-23
- Présentation des arrondissements de Lavaux-Oron et Broye-Vully p. 24-25
- Présentation des arrondissements de Nyon et de Morges p. 26-27

ACTIFS AU COEUR DE VOTRE RÉGION



Golay Immobilier

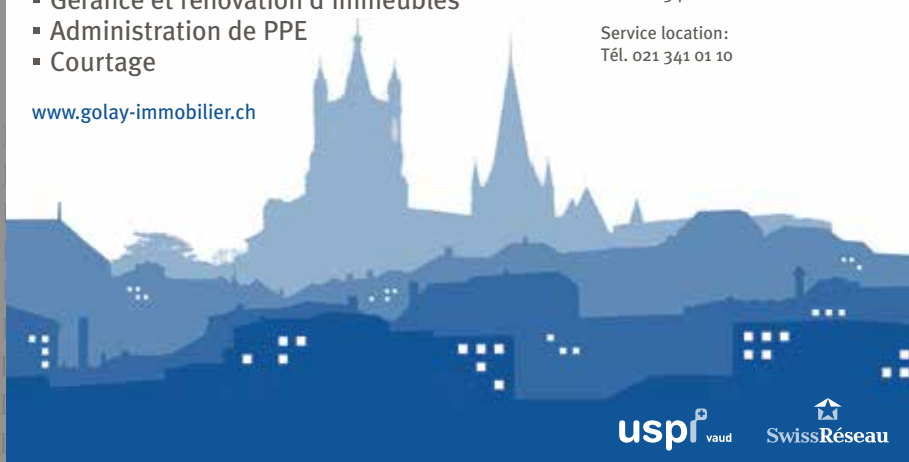
Gérance - Courtage - PPE

Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01

Service location:
Tél. 021 341 01 10

- Conseil immobilier
- Gérance et rénovation d'immeubles
- Administration de PPE
- Courtage

www.golay-immobilier.ch



uspi[®]
vaud

SwissRéseau



L'EAU C'EST LIAUDET PIAL

ÉCOULEMENT BOUCHÉ ?

LIAUDET PIAL S'EN OCCUPE 24/7

0800 621 621

www.liaudet-pial.ch

ECOENTREPRISE
CERTIFICATION
EXCELLENCE
DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIALE



ASSAINISSEMENT - RÉHABILITATION - SANITAIRE - HYDRODÉMOLITION

ADRESSE DE LA RÉDACTION

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
IBAN CH43 0900 0000 1000 0763 3
www.cercle-democratique.org

RÉDACTION

Barry Lopez
redaction@cercle-democratique.org

CONCEPTION GRAPHIQUE

Art Direction
Gérard Lebet
g.lebet@art-direction.ch

IMPRESSION

Groux-Graph'Style SA
Aline Zerr
Ch. de Rionzi 58
1052 Le Mont/Lausanne
Tél. 021 641 61 41
info@groux-graphstyle.ch
www.groux-graphstyle.ch

PUBLICITÉ

Urbanic Régie publicitaire
Claude Froelicher
Avenue Edouard Dapples 54
1006 Lausanne
Tél. 079 278 05 94
claude.froelicher@urbanic.ch

TIRAGE

1000 ex.
4 parutions annuelles

CHANGEMENT D'ADRESSE

A annoncer à:
cat.clerc@bluewin.ch

5

EDITO

8-11

**PV ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE 2021**

13

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE 2022**

Ordre du jour

15

**RENDEZ-VOUS
CULTUREL**

Visite du Stade de la Tuilière



17

CLIC-CLAC

18

**LA VISION
DU POLITIQUE**

*Être député-e en 2022,
qu'est-ce que cela signifie?*

20

Dossier

**LES CANTONALES
2022**

*Présentation des candidat-es
au Conseil d'Etat et de
quelques arrondissements
brigant des sièges
au Grand Conseil*

28

**LES JEUNES
ONT LA PAROLE**

*Davantage de pouvoir d'achat
pour la population vaudoise*

30

CŒUR À CŒUR

Et si Lausanne n'existait pas???

32

REGARD LIBRE

*La droite intellectuelle a gagné
quelques batailles...*

37

CLIC-CLAC

38

DROIT AU BUT

*Les voies de recours de
la nouvelle loi sur l'exercice
des droits politiques*

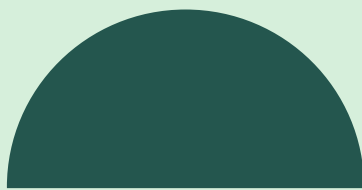
39

LA GÂCHETTE

Résultats du tir de l'Isle

40

LE CALENDRIER



HOTEL BELLERIVE



**Idéal pour tous vos séjours
et ceux de vos connaissances**

Vue imprenable - Parking assuré - Fitness, Sauna, Hammam

BAR PUB « LE 99 »

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne
Tél.: +41 21 614 90 00
www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch



Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz
Féchy AOC La Côte
CHF 8.40 la bouteille

Offre spéciale carton de dégustation

5 x 70 cl. Cave de la Crausaz Féchy Féchy AOC La Côte	CHF	42.00
5 x 70 cl. Cave de la Crausaz rouge Les Bourrons, assemblage	CHF	42.00
5 x 70 cl. Rosé La Crausaline Pinot Noir	CHF	44.50

Prix du carton CHF128.50

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s)
à mon domicile pour la somme de 128.50 par carton
(uniquement en Suisse). Frais de livraison offerts
Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NP/lieu: _____

Tél. _____

Signature: _____



L'EDITO

par Coryne Eckert
Présidente du CDL



Tous aux urnes

En écrivant ces quelques lignes, les listes pour le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ont été déposées: 25 candidats-es à l'exécutif pour 7 sièges et des listes PLR au législatif pour 150 sièges au GC dans les 10 arrondissements du canton. Les enjeux sont clairs: reconquérir une majorité de droite au Conseil d'Etat et renforcer notre majorité au Grand Conseil. Il ne tient qu'à vous chères électrices, chers électeurs et membres du Cercle de changer la donne et de glisser les bons bulletins dans vos enveloppes.

Ensemble tout est possible.

www.confort-lit.ch
Confort-lit
DEPUIS 1989

33 ans

Festival du lit rabattable
Conditions spéciales

Votre partenaire qualité et
confort en ameublement & literie



Av.de Grandson 60
1400 Yverdon -Les-Bains
024 426 14 04

Rue Saint-Martin 34
1005 Lausanne
021 323 30 44

Il était donc évident que le dossier de notre premier bulletin de l'année soit consacré aux Elections cantonales. Outre la présentation des candidats au Conseil d'Etat et leurs priorités, nous sommes allés à la rencontre de quelques arrondissements présentant leurs candidats-es et leurs préoccupations. Merci à ceux qui ont pris la peine de nous répondre. Nous leur souhaitons une campagne riche en rencontres et en expériences et les remercions pour leur engagement.

Toujours dans le registre politique, nous vous rappelons l'initiative lancée par les JLRV «Davantage de pouvoir d'achat pour la population» qui propose d'augmenter le plafond des déductions fiscales liées aux primes d'assurance maladie. Nous vous recommandons vivement de la signer au moyen de la feuille de signature que vous trouverez annexée à ce bulletin. **Alors à vos stylos, le délai d'envoi par la poste est fixé au 3 mars.**

Et dans ce numéro, nous allons également vous divertir. Vous êtes certainement encore nombreux à n'avoir pas encore foulé la pelouse du nouveau Stade de la Tuilière, alors ne manquez pas cette visite

dans les coulisses de ce magnifique stade, flambant neuf.

Et comme de coutume dans le 1^{er} bulletin de l'année, nous vous annonçons **notre traditionnelle et très conviviale assemblée générale qui se déroulera le mercredi 27 avril à l'Hôtel Mirabeau à Lausanne.** Venez nombreux partager ces moments d'échange et bloquez d'ores et déjà cette date dans vos agendas.

Pour conclure et toujours dans l'idée de vous divertir, nous publions sur **YouTube** chaque deux semaines suivant un ordre chronologique des épisodes audios et vidéos d'une quinzaine de minutes dans lesquelles Olivier Meuwly, notre vice-président, raconte l'histoire suisse. Que vous soyez dans le train, en voiture, en plein footing, à la maison, vous pourrez apprendre comment la Suisse est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. 15 épisodes sont déjà en boîte et nous espérons que vous aurez du plaisir à les découvrir. Pour vous faciliter la vie, allez directement sur YouTube, recherchez Cercle Démocratique ou directement depuis notre site internet: www.cercle-democratique.org.

Bon visionnage, bonne lecture de ce bulletin et à très vite.

Information importante

APPEL AUX MEMBRES

Cette période nous aura appris au moins une chose: la faculté de s'adapter aux situations. Aussi, afin de vous informer encore plus rapidement, entre autres lors de changement de dates de nos manifestations, nous aurions besoin de vos adresses mail.

Pour celles et ceux qui ne nous auraient pas encore communiqué leur adresse mail, merci de prendre quelques minutes en envoyant un courriel en précisant votre nom et prénom à: cat.clerc@bluewin.ch



Procès-verbal de l'assemblée générale du Cercle Démocratique Lausanne du mercredi 15 septembre 2021 à 19h30

à l'Hôtel Mirabeau

► Catherine Clerc, *secrétaire*

Présidence: Coryne Eckert
Présents: 61 personnes

Prévue initialement le 28 avril 2021 et, régulièrement convoquée selon l'article 23 des statuts, cette 178^e assemblée générale est ouverte à 19h35. La Présidente, Coryne Eckert, salue les personnalités présentes. Plusieurs membres sont excusés. Pour le comité, Carol Toffel, Jean-Pierre Pasche, Hugo Milliquet et Pascal Nicollier sont également excusés.

Aucune opposition à l'ordre du jour n'est émise.

1. Procès-verbal 2020

Le procès-verbal de l'AG du 16 septembre 2020, inséré dans le Bulletin no 1/2021, est soumis à l'approbation de l'assemblée puis adopté à l'unanimité.

2. Assermentation des nouveaux membres

Onze nouveaux membres sont nommés : Mmes Christine Martin, Aline Zerr, Pauline Blanc, Sarah Djalo, MM. Maxime Meier, Jonas Follonier, Alain Bassang, Jean-Hugues Busslinger, Olivier Reymond, Lucien Fivaz, Aurélien Meystre.

3. Rapport de la Présidente

«Chers membres du CDL, rassurez-vous, je serai encore plus brève que l'an dernier, car cette année 2020 n'a été quasi faite que d'annulations ou de reports de nos activités. Mais votre comité a tenu tout de même à continuer à être actif et positif, à vous proposer des événements, certains ont pu tout de même se dérouler dans des conditions tout à fait acceptables.

Je laisserai le soin à mes collègues d'y revenir.

Les 4 bulletins du Cercle ont été notre fidèle lien avec vous et nous vous avons proposé au travers de nos dossiers des thèmes qui vous ont assurément intéressés.

Dans notre Bulletin N° 1, nous avons traité le sujet du nouveau Musée et sa Plateforme 10. Vous avez du reste été fort nombreux à les découvrir.

Dans le Bulletin N° 2 de mai, nous avons abordé le thème de l'apiculture en Suisse et ses différents types de miels, mais la visite prévue n'a pu avoir lieu que cette année.

Quant au Bulletin N° 3, notre dossier spécial a été consacré à la place du vélo en ville de Lausanne. Un sujet délicat qui n'a pas fini de faire couler encore beaucoup d'encre.

Et pour le dernier Bulletin de l'année, nous avons jugé important de traiter du thème des nouvelles formes de travail. En effet, grâce ou avec ou à cause du COVID, de nouveaux modèles se sont imposés tels que le télétravail ou Home Office, les WorkHub, les visio-conférences, les cours à distance, etc., etc. Et bien que bon nombre d'entre vous, n'êtes plus sur le marché du travail, vous avez été nombreux à nous remercier de vous avoir apporté des éclairages sur ces nouveaux modèles.

Voilà pour ce retour rapide sur nos publications. Mais Barry Lopez reviendra tout à l'heure sur les nouveaux projets que nous avons développés pour promouvoir notre Cercle et viser de nouveaux publics.

A ce stade de mon rapport, j'aimerais encore remercier mes collègues du comité pour leur confiance, leur implication, leur motivation et leur positivisme, malgré la situation que nous vivons depuis bientôt 2 ans. Vous êtes toujours partants, à l'écoute et disponibles pour m'accompagner et me soutenir afin que notre Cercle puisse continuer à jouer son rôle, de relai entre la politique et la vie vaudoise».

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, la Présidente passe la parole à notre Président de la SI Maison Vaudoise, Pascal Petter, qui nous parle des travaux du restaurant «Le Vaudois». Ces derniers seront terminés à mi-octobre 2021.

4. Rapport d'activité des Commissions

Bulletin et conférences

Olivier Meuwly, responsable: le Bulletin, édité quatre fois par année, a toujours du succès. Les remerciements vont à Pascal Nicollier qui en était le rédacteur. Barry Lopez a pris la suite.

Conférences

Il n'y a pas eu de conférence organisée par Olivier Meuwly en 2020.

Site internet, Facebook

Responsable Barry Lopez: «Après l'excellent Pascal Nicollier comme rédacteur en chef du Bulletin, j'ai l'honneur de le remplacer. L'objectif est de maintenir la même qualité en ce qui concerne nos publications.

Dans un monde où le dogmatisme et la diversité d'opinions se font rares, j'ai à cœur pour chaque thème de proposer une pluralité d'opinions.

Réseaux sociaux, YouTube et les podcasts

Toujours soucieux de diversifier et augmenter l'audience nous sommes en train de développer nos différents canaux de communication. Sur YouTube nous voulons présenter des vidéos sur des sujets en lien avec l'histoire, la culture suisse. En podcast, nous souhaitons diffuser des débats sur des sujets d'actualités, mais également l'histoire suisse racontée en 15 épisodes. Les réseaux sociaux serviront de relai pour tous les événements du CDL.

Divertissements 2020

Hugo Milliquet, responsable (excusé pour cette assemblée): «Pour les raisons que tout le monde connaît seules deux sorties ont pu être organisées cette année:

Le 27 juin, promenade en bateau sur le lac de Thoune. Nous avons débarqué à Interlaken. Après un excellent repas, quelque part dans l'Emmental, nous avons visité la fabrique des biscuits «Kambly». Le 26 septembre, nous sommes allés manger la raclette à Evolène et l'après-midi nous avons eu une dégustation de vins avant de rentrer.

Malheureusement, la soirée annuelle n'a pas pu avoir lieu.

Merci aux membres fidèles qui suivent régulièrement nos manifestations.»

Rendez-vous culturels et/ou visites-apéro 2020

Responsable Pierre-Alain Meystre: «2020 ayant bien commencé, un programme de quatre manifestations était planifié sur l'année. Malheureusement tout est tombé à l'eau. Nous avons juste réussi, entre deux fermetures, à visiter le musée des Beaux-Arts (MCBA) en juillet et en supprimant l'apéro.

La visite du rucher prévue fin juin 2020 a pu avoir lieu en juin 2021 avec un apéritif.»

Santé & social

Responsable Eric Rochat: «Je me sens profondément heureux d'avoir entendu Olivier Meuwly annoncer le titre de sa prochaine conférence : « Est-il encore possible d'être libéral ?! »

Mon intervention, protocolairement prévue, est teintée de deux nuances majeures: la frustration et la félicité. Frustration car la plus grande part de l'activité des membres de votre comité empiète sur mon département, si j'ose l'appeler ainsi: les excursions-découvertes de PAM tiennent évidemment de l'activité sociale du CDL, les sorties de Hugo Milliquet également et même les réclamations de cotisations en retard touchent à l'expression d'un souci social marqué. Le Bulletin réunit tous les membres quatre fois l'an et j'ai beaucoup d'admiration pour ses concepteurs et réalisateurs/trices. Après Pascal Nicollier, c'est maintenant Barry Lopez qui nous a procuré un premier exemplaire de son cru, en tous points remarquable. Quant à Olivier, nous ne lui ferons pas l'affront de penser que ses pensées politiques, ses conférences et le blog passionnant concocté avec Barry échappent à MON domaine d'activité au sein de ce comité. Par-dessus règne, souveraine, notre chère présidente, aussi à l'aise dans les divers conseils d'administration que sur les chantiers ou autour d'une bouteille de blanc chez Morel, notre vigneron. Bref, frustration maximale: on me pique tout!

Félicité ensuite : évidente parce que les autres effectuent toute une partie de mon travail. Evidente aussi parce que, sur la proposition et de notre membre et ami Francis Thévoz nous avons pu prélever sur notre fonds social un don de 3000 CHF pour le Point d'Eau, institution

lausannoise qui s'occupe depuis trente ans des Lausannois les plus démunis et sommes bien décidés à poursuivre dans cette voie en sélectionnant chaque année d'autres bénéficiaires. Félicité encore car, vous vous en êtes aperçus ou en avez souffert, j'adore écrire et que disposer de 4000 signes et deux pages tous les trois mois ravit mon ego et le petit tâcheron de l'écriture qui sommeille en moi. Et bien sûr le plaisir d'avoir chanté pour un certain nombre d'entre vous au Cazard dans le cadre du spectacle Toubib or not toubib, la chanson française étant l'une des expressions les plus abouties de la poésie.

Alors n'hésitez pas, sans passer ni par notre présidente ni par les autres membres, de me faire parvenir vos idées dans le domaine qui m'est attribué. Soyez certains que je mettrai l'énergie et les compétences nécessaires à la réalisation de vos souhaits. Mais chut! N'en dites rien aux autres car ils me piqueraient l'idée!»

Orientation juridique

Pascal Nicollier en est le responsable (excusé pour cette assemblée).

Cette commission est utile pour tous les membres qui ont besoin de conseils par téléphone. Les questions et les réponses données restent confidentielles.

Tir

Jean-Pierre Pasche, responsable, (excusé pour cette assemblée).

Les entraînements ont dû être annulés. Il n'y a pas eu de concours pour cette année 2020.

Adoption des rapports présentés: à l'unanimité.

5. Hommage aux membres décédés durant l'année 2020

C'est une assemblée debout qui honore pendant quelques instants la mémoire des membres du CDL disparus durant cette année et réitère ses condoléances à leurs familles.

6. Comptes 2020

Rapport de la trésorière Carol Toffel (excusée pour cette assemblée): la présentation des comptes est à disposition sur les tables.

«Nos recettes sont restées stables. L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 24'368.28. Ce bénéfice sera porté en augmentation du capital au 31 décembre 2020.

De vifs remerciements à tous les membres qui paient fidèlement leurs cotisations, voire même l'augmentent spontanément, et à ceux qui, bien que dégagés de cette obligation, y souscrivent quand même de manière fort généreuse.

Un merci également à la Commission de vérification des comptes qui n'a pas failli à sa mission en effectuant son travail avec son sérieux habituel».

6.1 Rapport des vérificateurs de comptes

M. Didier Hoffmann présente le rapport: «En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels du Cercle Démocratique Lausanne (CDL) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Pour rappel, la responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à en contrôler la tenue et le respect des bonnes pratiques en la matière.

Les documents comptables nous ont été soumis avec les justificatifs. Les renseignements précis fournis sur les comptes de pertes et profits et du bilan nous permettent de déclarer que les comptes concordent avec la comptabilité et que celle-ci est tenue avec exactitude. En vertu de quoi, nous proposons à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2020 tels que présentés et de décharger le comité pour l'exercice écoulé. Nous remercions Carol Toffel pour l'excellence de son travail».

Discussion

Au vote, ces comptes avec décharge à la trésorière et à la Commission de vérification sont acceptés à l'unanimité.

7. Cotisations 2021

Le montant de la cotisation annuelle reste à 40 francs.

8. Budget 2021

Au vote, ce budget est adopté à l'unanimité.

9. Election statutaire du comité

Nous avons deux démissions: MM. Pierre-Alain Meystre et Pascal Nicollier. Pierre-Alain Meystre est remplacé par M. Olivier Duvoisin. Pascal Nicollier n'est pas remplacé pour l'instant.

Le Comité actuel se compose dès lors comme suit:

Coryne Eckert, Présidente

Olivier Meuwly, vice-président, responsable de la commission «conférences»

Catherine Clerc, secrétaire

Carol Toffel, trésorière

Hugo Milliquet, responsable de la commission «des divertissements et de la vigne»

Jean-Pierre Pasche, responsable de la commission «tir»

Eric Rochat, responsable de la commission «santé & social»

Olivier Duvoisin, responsable de la commission culturelle

Barry Lopez, rédacteur du Bulletin et responsable des réseaux sociaux

10. Election de la Commission de vérification des comptes 2021

M. Didier Hoffmann se retire, il est remplacé par M. François Rytter qui devient rapporteur, M. Vincent Légeret 1^{er} membre, M. Roberto Garruso, 2^{ème} membre, M. Nicolas Etienne, 1^{er} suppléant, M. Jean-Daniel Henchoz, 2^{ème} suppléant.

11. Election du porte-drapeau

M. Jean-Pierre Pasche est réélu à l'unanimité.

12. Membres vétérans 2020

Pour cette année, une dame et dix messieurs sont nommés: Mme Muriel Marmier, MM. Jean-Paul Blanc, Philippe Braun, Philippe Cornamusaz, Dominique Fasel, Jacky Ginggen, Alexandre Gross, Michel Mouquin, Claude Pirat, Jean-Claude Rochat, Claude Tilleu.

Par ailleurs, deux membres du comité ont été élus membres d'honneur, il s'agit de MM. Pascal Nicollier et Jean-Pierre Pasche.

13. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition écrite n'est parvenue au comité. La parole est donnée aux membres qui désirent s'exprimer.

M. Francis Thévoz prend la parole pour demander que le montant destiné aux œuvres sociales soit versé à des associations ou à des personnes dans le besoin. Nous lui répondons qu'en 2021, nous avons versé CHF 3'000.- à l'association «Point d'Eau» et que nous allons continuer chaque année à verser un montant à une association choisie dans le canton.

La parole n'étant plus demandée, tous les participants entonnent le chant du Cercle démocratique.

La partie officielle de l'assemblée est close à 20h45. Les membres présents sont invités à prendre part à la collation offerte par le CDL.



INTERMANDAT
DEPUIS 1932

RÉVISION | FISCALITÉ | SERVICES EXTERNES



Plus de **15 experts**
en révision, fiscalité et comptabilité
à votre service depuis 1932 pour trouver
la meilleure solution adaptée à
vos besoins.

www.intermandat.ch



Entreprise Forestière Daniel Ruch SA
1084 Carrouge (VD)
Tél. 021 903 37 27 et 079 449 58 44
www.danielruch.swiss



TRAVAUX FORESTIERS
ACHAT DE BOIS / FORÊTS
ELAGAGE
STABILISATION BIOLOGIQUE
TRANSPORT
GENIE FORESTIER





Mercredi 27 avril 2022
à 19h30

Hôtel Mirabeau

Av. de la Gare 31 – Lausanne

AG 2022

(L'assemblée est réservée aux membres du CDL)

Ordre du jour

1. PV de l'assemblée générale du mercredi 15.09.2021 (voir p. 8-11)
2. Assermentation des nouveaux membres
3. Rapport de la Présidente
4. Rapport d'activité des commissions:
 - Bulletin, conférences, site internet
 - Divertissements
 - Visites-apéros / rendez-vous culturels
 - Santé & social
 - Tir
5. Hommage aux membres décédés
6. Comptes 2021
 - 6.1 Rapport de la commission de vérification des comptes
7. Cotisations 2022
8. Budget 2022
9. Elections statutaires
 - 9.1 de la présidence
 - 9.2 du comité
10. Election de la commission de vérification des comptes 2022
11. Election du porte-drapeau
12. Membres vétérans 2021
13. Propositions individuelles et divers
(toute proposition doit être annoncée au comité au moins quinze jours avant l'assemblée selon l'article 21 al. 4 des statuts)

**A l'issue de cette assemblée générale,
un apéritif dînatoire sera offert par le CDL.**

METRAUX
transports
SAVIGNY

021 784 80 70



La passion du transport !

metraux-transports.ch

M DELPHINE MOREL
Vigneronne | Enologue

CAVE MOREL
Rue du Village 20
1803 Chardonne

021 921 62 57
079 425 03 82
info@morel-vins.ch

www.morel-vins.ch

Guy Gaudard sa

MAITRISE FEDERALE



**ELECTRICITE
TELECOM**

Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne
021 711 12 13 • info@gaudard.ch

elios
CONSULTING

contact@nicolasleuba.ch
www.eliosconsulting.ch

ricksan sa

Sanitaire-chauffage
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

✚ maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88
fax 021 625 38 86
www.ricksan.ch



**Confiez
l'administration
de votre PPE,**



villa, immeuble



à des professionnels

SICOSA SA

SICOSA SA - A votre service depuis 1955
Avenue Recordon 32 bis - 1004 Lausanne
021 624 40 45 - info@sicosa.ch

cer^p

uspi^p



RENDEZ-VOUS

par Olivier Duvoisin
Commission culture

Culturel



Visite du Stade de la Tuilière

Mardi 22 mars 2022

à 16h30 sur place

© Lausanne-Sport

Cette enceinte construite entre 2017 et 2020 pour le club du FC Lausanne-Sport peut accueillir jusqu'à 12 544 spectateurs. Elle remplace l'historique Stade olympique de la Pontaise, domicile du club depuis 1954. Au vu de la situation sanitaire, le Stade de la Tuilière s'est ouvert finalement au public dès l'été 2021.

Une occasion unique de visiter ses installations!

Bulletin d'inscription



Rendez-vous:
mardi 22 mars 2022 à 16h30

Lieu:
Stade de la Tuilière
Route de Romanel 10, 1018 Lausanne
Parking sur place

Programme:
16h30: accueil et visite du stade
17h30: apéritif et fin de la visite

Inscription obligatoire jusqu'au 15 mars 2022*

- par courriel: inscription@cercle-democratique.org
- par bulletin d'inscription à retourner par courrier postal à l'adresse suivante: Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Nom:

Prénom:

Téléphone:

Adresse mail:

Nombre de personne(s):

Date:

Signature:

***dernier délai**

MAYOR

SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch



AXOR

graphstyle
IMPRIMERIE
GROUX
ARTS GRAPHIQUES SA
RÉALISATION • IMPRESSION

1052 Le Mont-sur-Lausanne
• 021 641 61 41 •
www.groux-graphstyle.ch

Hôtel
Mirabeau
LAUSANNE



L'hôtel est un des trésors méconnus de la ville. Situé à seulement 400 mètres de la gare et du métro de Lausanne, desservi par l'arrêt de bus qui porte son nom. Cet hôtel 4 étoiles propose 75 chambres au calme inattendu. C'est un havre de paix insoupçonné.

BEST WESTERN PLUS HÔTEL MIRABEAU
Avenue de la Gare 31, 1003 Lausanne
+41 21 341 42 43
contact@mirabeau.ch - www.mirabeau.ch



Illustres...



CLIC-CLAC...



... ou moins illustres...



© Toutes les images Art Direction



... quelle bonne humeur!



LA VISION DU POLITIQUE

► Catherine Labouchère
Députée PLR Vaud

Etre député-e en 2022 *qu'est-ce que cela signifie?*

A l'orée des élections cantonales de mars 2022, la fonction de député-e attire. On le voit avec la communication des partis qui remplissent leurs listes prêtes à être déposées officiellement dans la deuxième moitié de janvier.

De droite à gauche on cherche les meilleures personnes, prêtes à convaincre l'électorat qu'ils ou elles sont les plus à même de remplir cette fonction. Mais de cette dernière on parle peu. Un petit retour sur 20 ans d'expérience avant de rejoindre les anciens titulaires, me donne l'occasion de faire quelques réflexions et constats. Si la législature 2002-2007 a été marquée par des événements à la fois graves (incendie du parlement sur le site de Perregaux, recapitalisation de la BCV, dette lourde et budget déficitaire) et novateurs (adoption de la nouvelle Constitution en 2003), elle a permis aux élus de se plonger dans la connaissance approfondie des institutions en devant adopter les lois décollant de la Constitution. Plusieurs d'entre elles et eux avaient siégé à la Constituante apportant un souffle nouveau, n'ayant pas eu toutes et tous un parcours traditionnel. Il régnait alors au Grand Conseil une atmosphère positive et engagée pour sortir de l'ornière des années difficiles de la fin du siècle dernier. De ce fait, a découlé une

volonté d'agir pour remettre le canton sur pied. Cela s'est traduit par de multiples séances « sans fin » pour finaliser un arsenal législatif modernisé et relativement consensuel.

2007-2012 a vu apparaître des phases test des nouveautés avec une société qui évoluait de plus en plus vite. La fusion des partis radical et libéral sur le plan fédéral, la préparation du PLR cantonal (acté en septembre 2012), de nouvelles créations partisanes (ex Verts libéraux) et le début de l'essor numérique ont marqué la législature. Le député était certes toujours une personnalité reconnue, mais de-ci de-là on sentait que le respect de la fonction subissait des accros, la contestation s'inscrivant parfois à l'ordre du jour. Le décès subit du Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud en septembre 2011 a bouleversé tout le landerneau politique du canton, car il a été suivi en décembre 2011, par le basculement à gauche du gouvernement, modifiant les équilibres jusqu'alors peu remis en cause.

2012-2017, la majorité gouvernementale de gauche a été reconduite, celle du parlement restant à droite. La fonction de député que l'on pensait immuable a vu poindre des réalités que certains ont eu de la peine à intégrer.

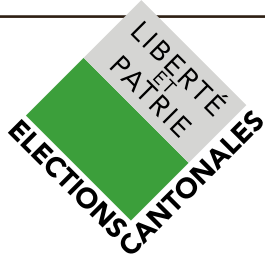


Les dossiers se sont complexifiés, la numérisation a pris une très grande ampleur mettant au défi ceux qui ne s'y adaptaient pas facilement. L'aménagement du territoire et l'aide sociale, la caisse unique, la votation contre l'immigration de masse (2014) ont constitué des gâcheurs importantes et des batailles longues et acharnées, les avis

étant très opposés. La fonction de député a évolué vers plus de temps consacré à l'étude des dossiers, ceux-ci devenant plus complexes et soumis à une actualité toujours plus présente et immédiate en raison du développement d'internet et des réseaux sociaux. La fonction de milice des députés a rendu l'adaptation à ces nouveaux codes sociaux assez dure. Les discussions à la buvette, les moments de convivialité sont devenus moins nombreux au détriment parfois de la cohésion dans les groupes.

2017-2022. L'accélération du travail constatée précédemment a augmenté avec inversement, un moindre respect de la fonction. De nouveaux thèmes sont apparus avec demandant un effort d'adaptation conséquent. Le climat, nos relations avec l'Europe, la remise en question des certitudes sur le travail, la voix de multiples minorités, la transformation de la société et en parallèle la crise COVID-19, tout cela a généré des clivages et des attentes peu simples à résoudre. Les député-es qui seront élus-es en 2022 devront avoir de l'endurance, une grande force de travail et considérer que c'est un engagement constant avec des sacrifices de leur vie personnelle, un peu à contre-courant des aspirations actuelles qui portent haut la réalisation individuelle. Mais en contrepartie que de satisfactions à engranger ! L'engagement apporte bien plus que du plaisir, une conviction que contribuer à l'évolution de la société et à son bien commun est plus valorisant que l'inaction critique.

Si l'on aime les défis, rien ne sert d'hésiter, il faut y aller, cela en vaut largement la peine !



L'ALLIANCE VAUDOISE



Une équipe pour reprendre *la majorité*

Le PLR, l'UDC et Le Centre présenteront une liste commune pour l'élection au Conseil d'Etat sous la bannière de l'Alliance Vaudoise. Les valeurs communes que sont la liberté, la responsabilité et la durabilité rassemblent nos partis qui veulent, d'une part, gagner une majorité de droite au Conseil d'Etat et, d'autre part, renforcer notre majorité au Grand Conseil.

Nos candidates et candidats au Conseil d'Etat forment une équipe motivée, diverse tant par le genre, les générations, les professions et les régions qu'elle représente, et dynamique. Pour rappel, il s'agit de:

- **Christelle Luisier**
Conseillère d'Etat PLR sortante,
- **Isabelle Moret**
Conseillère nationale PLR
- **Frédéric Borloz**
Conseiller national PLR
- **Michaël Buffat**
Conseiller national UDC
- **Valérie Dittli**
Présidente Le Centre Vaud

Basée sur la liberté, la campagne du PLR veut développer pour le canton des projets qui seront à la fois favorables aux individus, aux entreprises et à l'environnement. C'est en innovant et en agissant avec des propositions concrètes et non en interdisant que nous pourrions surmonter la crise écologique.

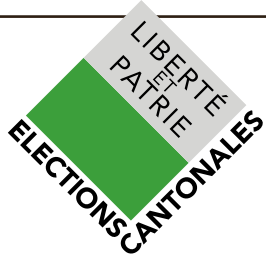
Les candidats du PLR au Conseil d'Etat s'engagent pour que l'emploi soit valorisé et que l'Etat soit au service des citoyens pour développer des projets garantissant la compétitivité du canton.

Christelle Luisier s'engage avec détermination sur le thème de la durabilité, convaincue que ce défi global sera relevé en tenant compte de toutes les régions et grâce à des actions concrètes au niveau local notamment. Elle a ainsi mis en place un soutien pour les communes dans leurs démarches en faveur du climat. Elle veut également développer les métiers de demain dans ce domaine en valorisant aussi la formation duale.

Isabelle Moret s'attellera durant cette campagne à défendre les différentes thématiques qui lui sont chères, comme la santé, la famille et la numérisation. S'agissant de santé, elle défend le développement de la prévention pour freiner la hausse des coûts, notamment en s'appuyant davantage sur les compétences des médecins de premier recours et des pharmaciens qui sont la première porte d'entrée.

Frédéric Borloz a toujours défendu la mobilité, ainsi que l'agriculture et la viticulture dans sa vie politique. Il continuera à le faire avec énergie s'il est élu au Conseil d'Etat. Concernant la mobilité, il plaide pour des activités décentralisées qui permettraient de développer une mobilité régionale équilibrée pour les pendulaires et les voyageurs de loisirs, tout en facilitant les accès pour les professionnels.

C'est derrière cette équipe motivée et motivante que les électrices et électeurs de centre-droite doivent se rassembler et se mobiliser pour que, le 20 mars 2022, une majorité de droite soit élue au Conseil d'Etat.



Au niveau de quelques arrondissements pour la bataille au *Grand Conseil*

LAUSANNE



On prend les mêmes et on recommence, en quelque sorte! Le sous-arrondissement Lausanne a pour particularité de convoquer les mêmes électeurs, à l'exception des étrangers. Entre les communales de 2021 et les cantonales de 2022, nous repartons donc battre le pavé sans nouvelle force d'autres communes ou d'une région, puisque la section et l'arrondissement ne font qu'un. Unique différence no-

toire, nos résultats seront intimement liés à ceux du PLR du sous-arrondissement Romanel pour déterminer le nombre de sièges obtenus au final.

Fort d'avoir gagné un siège supplémentaire en 2017, le PLR Lausanne compte bien consolider ce gain de 6 élus voire améliorer son score. 26 noms composent une liste variée et pleine de promesses. Une liste paritaire, d'une qua-

rantaine d'années de moyenne d'âge, le bulletin lausannois est riche: 4 sortants (Gilles Meystre ne se représentant pas et Philippe Vuillemin mettant un terme à sa carrière de député), 12 conseillers communaux, 7 anciens candidats des communales et 3 nouveaux membres/candidats.

Au niveau des expériences, notre liste compte aussi bien des entrepreneurs (électricité, bureau d'ingénieurs, développement durable, communication...), des professions libérales (avocat, médecin, hôtelier, restaurateur, commerçant...) que des représentants d'associations économiques. Il y a également une enseignante, des employés au sein d'une banque ou d'entreprises d'audit, d'infor-

matique, un étudiant en thèse et un retraité. C'est donc riche d'autant de réseaux que la campagne s'ouvre à Lausanne.

Pour notre ville, les thèmes à défendre au Grand Conseil seront légions. Du dossier majeur pour le canton de la péroréqutation à la santé, en passant par la mobilité, notre arrondissement, capitale cantonale, se retrouve souvent au cœur des débats. Compte tenu de la période économique, la défense de l'emploi et d'une fiscalité supportable alimentaire ont aussi le plénum. Autant de défis, que cette liste diverse et expérimentée est prête à relever.



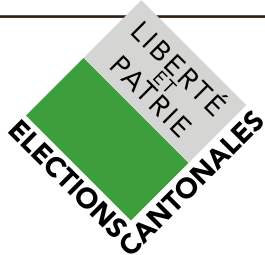
Le Gros-de-Vaud, une région aux multiples facettes. Les richesses de sa campagne, de son agriculture, de son économie, sans oublier de sa culture, en font un terroir régional propice à un développement à dimension humaine et à une belle harmonie de vie.

Le PLR Gros-de-Vaud joue un rôle moteur parmi les députés de notre arrondissement.

Notre liste de 8 candidats est variée,

complémentaire et représente un grand panel de la population du Gros-de-Vaud.

Alexandre Berthoud de Neyruz, cadre bancaire, et *Jean-Luc Bezençon* de Goumoens-la-Ville, agriculteur retraité, sont nos deux députés sortants. *Thierry Amy* de Cugy, avocat, syndic; *Pascal Clément* de Daillens, boulanger-pâtissier, conseiller communal; *Monique Hofstetter* de Penthéréaz, comptable, syndique; *Maxime Meier* de Bretigny, étudiant, municipi-



pal; *Mélanie Sonderegger* de Villars-Tiercelin, ingénieure HES en agronomie; *Pascal Udry* d'Echallens, cadre-bancaire, ancien conseiller communal.

Ce sont tous des professionnels responsables, exerçant une activité reconnue, impliqués dans la vie sociétale et soucieux de l'intérêt général.

Ces candidats sauront relever les défis qui les attendent: mobilité, économie, emplois, innovation, durabilité, sécurité et qualité de vie, tout en mettant en avant les valeurs libérales-radicales de liberté, de cohésion et d'innovation dans le but de décrocher un troisième siège au Grand Conseil. L'enjeu est important, soyons solidaires !

LAVAU-ORON



L’arrondissement Lavaux-Oron n’est pas le plus grand des arrondissements du canton de Vaud, mais pas le plus petit non plus, il n’en est pas moins important! Il réunit une population très variée, et c’est cette diversité qui fait sa beauté, issue des villes, de la campagne, des monts et des coteaux où évoluent les mondes agricole et viticole, et l’industrie locale notamment.

Cette diversité doit se retrouver dans la liste des candidats qui se présentent

à l’élection au Grand Conseil, qui comportent des candidats d’horizons différents, notamment d’un point de vue professionnel. Cette diversité nous l’espérons se retrouvera dans les candidats qui auront l’avantage d’être élus par le peuple!

Le PLR Lavaux-Oron est actuellement représenté par 5 députés sur 12 sièges attribués à l’arrondissement. Le défi sera de maintenir ces 5 sièges, même si nous ne pourrions plus compter sur des «locomotives», comme Philippe Leuba,

conseiller d'Etat, Eric Sonnay et Jean-Marc Genton, députés, qui ne se représentent pas.

Nous sommes certains que la liste variée et regroupant des personnes de grande qualité, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, nous permettra de maintenir notre position au sein de l'hémicycle.

Parmi les candidats nous pouvons compter sur 3 députés sortants: **Florence Gross**, directrice d'institution médico-sociale diplômée, conseillère communale à Bourg-en-Lavaux, **Chantal Weidmann Yenny**, architecte EPFL, présidente de l'UCV, syndique de Savigny et **Jean-Rémy Chevalley**, agriculteur et municipal à Puidoux.

La section de Pully-Paudex-Belmont présente trois candidats: **Lydia Masméjan**,

juriste et municipale à Pully, **Tristan Gratier**, directeur de Pro Senectute Vaud, conseiller communal à Pully et **Maxime Zysset** de Pully, employé de banque.

La section de Lutry présente quatre candidats: **Vincent Arlettaz**, économiste et conseiller communal, **François Bonjour**, étudiant en économie d'entreprise et conseiller communal, **Charles Monod**, informaticien et syndic et **Françoise Salamé Guex**, responsable climat et développement, présidente des femmes libérales-radicales vaudoises.

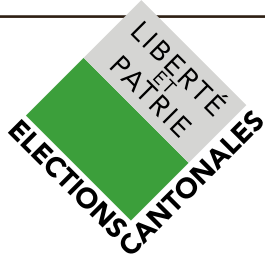
La section d'Oron présente **Alain Chamot**, sommelier et directeur commercial, conseiller communal, et la section Dézaley présente également **Bertrand Kolb**, directeur de PME et municipal à Chexbres.



Pour cette nouvelle campagne, l'ambition de décrocher un 4^{ème} siège au Grand Conseil demeure l'objectif avoué du PLR Broye-Vully. Rappelons qu'en 2017, notre parti est passé à un cheveu de décrocher ce 4^{ème} siège. Malgré la satisfaction d'avoir largement réussi à conserver les trois sièges en place (sur les huit que compte le district) avec 47.7% des suffrages, passer aussi prêt de l'objectif fixé laisse un sentiment d'inachevé.

La tâche s'annonce ardue cette année, d'autant plus que l'arrivée d'une liste des VertLibéraux vient brouiller les cartes du paysage politique broyard.

En effet, les VertLibéraux, ayant connu un certain succès à Payerne lors des dernières élections communales, annoncent clairement leur ambition de faire siéger un représentant de leur parti au Grand Conseil. Du côté des autres forces politiques en lice, on joue plutôt la carte de la stabilité: tant l'UDC, le Parti



Socialiste que les Verts relancent leurs députés sortants avec l'objectif annoncé de conserver leurs sièges actuels.

Pour atteindre son ambitieux objectif, le PLR Broye-Vully mise sur une liste de huit candidats aux profils variés et aux compétences reconnues. Par ailleurs, **Christelle Luisier**, élue au Conseil d'Etat en 2020 et candidate à sa réélection, se présente également sur la liste des candidats au Grand Conseil et joue ainsi le rôle de locomotive pour notre parti.

A noter qu'un «dinosaur» de la politique broyarde et vaudoise a décidé de ne pas rempiler pour un nouveau man-

dat: après 30 ans d'activité au Grand Conseil, **Philippe Cornamusaz** (dit «Finfin») a en effet décidé de ne pas se représenter en 2022. Les deux autres députés sortants, **Daniel Ruch** et **Bernard Nicod**, tentent quant à eux de briguer un nouveau mandat.

Compte tenu des enjeux importants, les résultats de l'élection au Grand Conseil s'annoncent très ouverts et indécis dans le district de la Broye-Vully. Nul doute qu'en misant sur une liste forte et des candidats reconnus, le PLR Broye-Vully met tous les atouts de son côté pour atteindre cette année l'objectif fixé.



Le PLR de l'arrondissement de Morges présentera aux élections de mars 2022 une liste taillée pour ses ambitions: gagner un siège supplémentaire et faire passer sa députation au Grand Conseil de cinq à six membres.

Emmené par la Conseillère nationale **Isabelle Moret**, également candidate au Conseil d'Etat, le PLR de l'arrondissement de Morges se réjouit de l'opportunité que représente cette campagne cantonale pour s'engager en faveur des idées libérales. En plus de l'ancienne vice-présidente du PLR suisse qui apportera à la campagne toute son expérience politique, la liste bénéficie de la visibilité apportée par trois députés sortants. L'actuelle présidente du Grand Conseil vaudois et ancienne syndique de Bussy-Chardonney, **Laurence Cretegny** sera l'un des fers de lance du parti qui pourra compter sur sa capacité à rassembler au-delà des

voix partisanes. **Nicolas Suter**, municipal à Aubonne et directeur des partenariats aux Services Industriels de Genève ainsi qu'**Anne-Lise Rime**, brillamment reconduite à la syndiculture de L'Isle en début d'année, pèseront également de toute leur expérience dans la campagne.

A leurs côtés, 12 autres candidats et candidates complètent une liste qui fait la part belle à la diversité, combinant des profils expérimentés à des candidatures nouvelles, issus de milieux professionnels variés. La liste PLR se veut le reflet des différentes sensibilités d'un district riche, partagé entre ses influences urbaines et rurales mais capable de ras-

sembler autour de valeurs communes.

Le potentiel de développement à exploiter au profit de toute une région est au cœur du projet porté par chacune des candidatures. Vis-à-vis d'une population qui attend de ses élus des solutions pragmatiques aux grandes questions de société, le PLR propose une ligne claire articulée autour de la liberté.

Cette valeur centrale pour le parti animera l'engagement de nos candidates et candidats durant la campagne, et au-delà de cette dernière, lors de la prochaine législature.

NYON

L'arrondissement de Nyon, le «Far West» vaudois comme on le surnomme avec une légère moquerie, est à la fois jaloué et critiqué. Jaloué tout d'abord en étant une des régions les plus dynamiques de Suisse romande avec une continue croissance de la population (le district est le deuxième du canton avec plus de 100'000 habitants).

Il est toutefois critiqué, car il serait trop demandeur, parfois même arrogant. L'image de richesse de notre arrondissement devient ici un désavantage politique: nos députés doivent ainsi se battre pour obtenir une reconnaissance de la situation de l'arrondissement. La péréquation financière en est un exemple criant, elle qui touche douloureusement plusieurs communes de notre région.

Car ce développement cache aussi des difficultés: une telle croissance nécessite une adaptation continue des infrastructures, et la distance avec le chef-lieu se fait parfois cruellement ressentir. On songe notamment à l'agrandissement du gymnase de Nyon ou au déve-

loppement de certaines infrastructures de mobilité par exemple. Il cache également une grande diversité: les centres urbains proches du lac rencontrent des défis très différents des communes viticoles du bas et des communes agricoles – presque montagnardes! – du haut.

Ces éléments se reflètent au sein de notre députation: sur les 19 députés que notre arrondissement envoie à Lausanne, 6 sont issus de notre parti et représentent les différentes régions de notre arrondissement. Notre liste composée de 19 candidats en vue des élections de 2022 reflète cette nécessaire représentativité: car les régionalismes sont forts dans notre arrondissement, et si l'UDC est le principal concurrent électoral dans les communes du haut du district, ce sont à la fois les Vert'libéraux, le PS et même les Verts dans les communes du bas.

Le PLR La Côte fera tout pour gagner un siège supplémentaire, et garantir que notre voix et nos valeurs continuent d'être suffisamment entendues au sein du Grand Conseil lors de la prochaine législature.



LES JEUNES ONT LA PAROLE...

par Pauline Blanc

Coprésidente de l'initiative et Conseillère communale à Lausanne



Davantage de pouvoir d'achat pour la population vaudoise

Partis de deux constats, la fiscalité est bien trop lourde pour les personnes physiques dans notre canton et les primes d'assurance maladie représentent une charge considérable, Les Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois ont récemment lancé l'initiative Davantage de pouvoir d'achat pour la population vaudoise qui propose d'augmenter le plafond des déductions fiscales liées aux primes d'assurance maladie.

Actuellement et grâce au succès de notre première initiative, nous pouvons déduire un montant de 3'200 francs pour une personne seule et 6'400 francs pour un couple marié. Nous voulons aller plus loin et permettre la déduction de la prime moyenne d'assurance maladie de base, autrement dit augmenter la déduction à 4'800 francs, respectivement 9'600 francs.

Plus de 800 millions de francs de subsides sont octroyés aux Vaudoises et Vaudois ; dans tout cela... la classe moyenne n'y a pas droit et doit payer ses primes !

Il est donc temps de venir en aide à cette classe moyenne trop riche pour obtenir des subsides et pas assez pour ne pas subir de plein fouet le coût que les primes représentent.

Ainsi, il nous paraît essentiel de permettre à ceux qui paient leur prime (et bien à ceux-ci !), de pouvoir profiter de déductions fiscales à cet égard.

Notre volonté première est de redonner du pouvoir d'achat à la population vaudoise. C'est en diminuant la charge fiscale sur les particuliers que notre initiative souhaite y parvenir. Notre économie en serait ainsi stimulée et la classe moyenne soulagée !

Prenons un exemple concret, pour un couple marié, avec un revenu de 120'000 francs, la baisse d'impôt annuelle correspondrait à plus de 660 francs par année. La classe moyenne profiterait donc d'un réel bol d'air sur le plan fiscal.

Les finances cantonales saines nous poussent à proposer cette initiative maintenant: l'État peut se permettre ce manque à gagner. Ce qui est surtout à retenir, c'est le cercle vertueux que soutient cette initiative. En effet, avec plus de pouvoir d'achat, les Vaudoises et Vaudois participeraient activement à la bonne vitalité de notre économie! Le canton serait ainsi également bénéficiaire des bienfaits de notre initiative.

Redonnons ensemble du pouvoir d'achat à la population vaudoise! ***Signez et faites signer l'initiative au plus vite et renvoyez la feuille de signature préaffranchie jointe à ce bulletin, par poste avant le 3 mars.*** Vous trouverez des feuilles de signatures imprimables sur le site www.pouvoirachat.ch, ou vous pouvez nous en demander à l'adresse mail: pauline.blanc@jlr.ch.

Un grand merci pour votre soutien, nous avons besoin de vous!





CŒUR À CŒUR

par Dr Eric RoCHAT

Commission Santé & Social



Et si Lausanne n'existait pas ???

Vers la fin du VII^{ème} siècle av. J.-C., le poète grec Esope compose la fable des pieds et de l'estomac. Plus de mille ans auparavant paraît en Egypte, sur le même thème, le poème chanté de «l'estomac et de la tête». Le sujet fait florès au cours des siècles et Ambroise Deschamps propose au Moyen-Âge «Comment le chef et les membres doivent aimer l'un l'autre». Reprenons aujourd'hui quelques vers de La Fontaine que les plus âgés d'entre nous ont peut-être récités, mains croisées et culottes courtes, devant le tableau noir. «Gaster» y est bien sûr «l'estomac».

«S'il a quelque besoin, tout le corps s'en ressent.
De travailler pour lui les membres se lassant,
Chacun d'eux résolut de vivre en Gentilhomme,
Sans rien faire, alléguant l'exemple de Gaster.
Il faudrait, disaient-ils, sans nous qu'il vécût d'air.
Nous suons, nous peinons, comme bêtes de somme.
Et pour qui? Pour lui seul; nous n'en profitons pas:
Notre soin n'aboutit qu'à fournir ses repas.
Chômions, c'est un métier qu'il veut
nous faire apprendre.
Ainsi dit, ainsi fait. Les mains cessent de prendre,
Les bras d'agir, les jambes de marcher.
Tous dirent à Gaster qu'il en allât chercher.»

Il n'est point besoin de s'éloigner beaucoup de la capitale pour recueillir des propos qui, aujourd'hui encore, peuvent inspirer la fable. Les citoyens envahissent les campagnes le dimanche et prétendent en réglementer les travaux et protections: les forêts du Risoud sont interdites à tout véhicule, même combier, mais les cartes de stationnement réservées à Lausanne aux seuls Lausannois. La péréquation écrase les finances municipales des communes mais Lausanne et les autres villes n'incluent pas les revenus de leurs nombreux immeubles dans les ressources déterminant le ratio: si le bénévolat est la base de toute manifestation villageoise, les multiples fêtes stipendiées de la musique, du rire, de la rue et de la lumière (etc.) génèrent des coûts que tout le canton assume indirectement. 35 séances de radiothérapie impliquent autant de trajets accompagnés d'une demi-journée depuis le Pays d'Enhaut mais se réduisent à autant de courts trajets du métro cantonal pour les malades lausannois.

Lausanne se ferme aux habitants du canton, ses voies d'accès sont rétrécies, ses parkings supprimés, leurs taxes exorbitantes et l'usage du frein permet seul de respecter les nouvelles vitesses nocturnes dans la ville aux sept collines... Quant aux courses d'achat, le Comptoir Suisse en est mort et combien de commerces vont-ils trépasser de la perte d'une clientèle hors les murs! J'en passe.

Alors, si Lausanne n'existait pas ?

Les multiples tâches alléguées pour justifier son statut particulier, voire les exceptions à la règle commune, sont connues : culture, administration, Université et Ecole Polytechnique, centre ferroviaire, siège des autorités canto-

nales, que sais-je? C'est à Lausanne que convergent les étudiants, qu'habite une grande partie des fonctionnaires, que siègent nombre de compagnies industrielles et commerciales. C'est Lausanne aussi qui doit gérer une immigration galopante et trouver parade aux défis climatiques posés par une ville, certes petite en regard d'autres capitales, mais très citadine aux yeux du reste du canton. Reprenons la fable où nous l'avons laissée:

*«Ce leur fut une erreur dont ils se repentirent.
Bientôt les pauvres gens tombèrent en langueur;
Il ne se forma plus de nouveau sang au cœur:
Chaque membre en souffrit, les forces se perdirent.
Par ce moyen, les mutins virent
Que celui qu'ils croyaient oisif et paresseux,
À l'intérêt commun contribuait plus qu'eux.»*

Après la joie des uns, la revanche des autres! Laissez-moi revenir à Deschamps, «Comment le chef et les membres doivent aimer l'un l'autre». Il n'y a d'avenir pour Lausanne sans son canton et la réciprocité est aussi vraie. Mais comment retrouver l'esprit de consensus, la pesée d'intérêts, la décision commune et le droit de regard sur l'utilisation de ses propres deniers? A quand le retour d'un bon sens qui tolère les surélévations d'immeubles chez l'une et n'interdit plus les toilettes et l'eau courante chez l'autre «pour ne pas augmenter l'attractivité du bien»?

Oui, Lausanne doit continuer à exister mais, comme l'estomac, elle ne générera force et santé que si, avec les 301 autres communes sœurs, elle participe de tout cœur et sans arrogance à la définition du bien cantonal commun. ■

A black and white portrait of Eugénie Bastié, a woman with long dark hair, resting her chin on her hand and looking thoughtfully at the camera.

Eugénie Bastié: «La droite intellectuelle a gagné quelques batailles, mais pas la guerre»

Jonas Follonier

«Le Regard Libre»

Eugénie Bastié a 30 ans et officie comme journaliste aux pages «Débats et opinions» du Figaro en y interviewant les plus grands penseurs actuels. Celle dont le premier essai «Adieu mademoiselle» paru en 2016 l'a fait connaître pour ses opinions critiques sur le féminisme contemporain a publié l'an dernier «La guerre des idées»: enquête au cœur de l'intelligentsia française. Dans cet ouvrage aussi brillant qu'utile, l'essayiste nous dresse le portrait des plus grands intellectuels hexagonaux du moment, conservateurs, socio-démocrates, libéraux ou populistes, qu'elle a rencontrés de 2017 à 2020. En filigrane, une thèse forte: après une parenthèse d'une décennie, les idées sont de retour. Et parmi celles qui structurent le débat, l'identité s'est fait une place de choix.

Le Regard Libre: Vous consacrez un chapitre important de votre livre à ce que vous nommez le «tiers-parti intellectuel»: des personnalités comme Jacques Julliard, Alain Finkielkraut ou encore Régis Debray que l'on situait naguère plutôt à gauche et qui sont désormais considérés comme étant ré-

actionnaires. Expliquez-nous en quoi consiste ce tournant.

EB: Il y a vingt ans paraissait «Le Rappel à l'ordre»: enquête sur les nouveaux réactionnaires, pamphlet écrit par l'historien des idées Daniel Lindenberg, qui fustigeait la liste d'intellectuels dont vous parlez, qu'il ac-

cusait d'avoir dérivé vers la droite. On comptait aussi parmi ses cibles trois écrivains : Michel Houellebecq, Philippe Murray et Maurice Dantec, qui étaient pour le coup des gens de droite. Il y avait aussi des gens de gauche comme Marcel Gauchet, Alain Finkielkraut ou Jacques Julliard. Ceux-ci, selon l'auteur, étaient devenus réactionnaires, parce qu'ils critiquaient la culture de masse, l'égalitarisme et qu'ils abordait les questions de l'islam à l'école, de l'immigration, etc. Sauf que ceux-ci ne l'ont pas fait au nom d'une anthropologie ou d'un héritage de droite : ils ne citaient pas Joseph de Maistre, Burke ou Chateaubriand, mais des philosophes des Lumières, Albert Camus, etc. Ils ont fait une critique de la gauche par la gauche et se sont vus progressivement marginalisés. Cela s'est fait au fond sur trois grandes questions.

Le Regard Libre: Lesquelles?

EB: Premièrement, l'Affaire de Creil en 1989: Elisabeth Badinter, Alain Finkielkraut et Régis Debray s'érigent notamment dans *Le Nouvel Obs* contre le port du voile à l'école, au nom de la laïcité. Deuxièmement, la querelle de l'école avec la critique de la baisse de niveau, du nivellement, du pédagogisme. Et troisièmement – et plus récemment – la question de l'immigration. Ces personnalités se sont fait exclure de leur propre camp; ils n'ont plus le droit de se revendiquer du label de gauche. De facto, ils ont trouvé refuge dans des journaux de droite, comme *Le Figaro*, *L'Express*, *Le Point*, alors qu'ils avaient avant plutôt portes ouvertes au *Nouvel Obs* ou au *Monde*. Je tiens ce phénomène pour déterminant dans la guerre des idées. Déjà, parce qu'il s'agit d'une partie significative du champ intellectuel. Ensuite, parce que c'est violent: ces personnes ont été chassées de leur propre terrain pour avoir fait leur aggiornamento idéologique. Pendant ce temps, une autre

partie de la gauche s'est enfermée dans le déni sur ces questions, voire s'est radicalisée, notamment dans ce qu'on appelle le «wokisme», qui est une culture de l'offense et de la victimisation.

Le Regard Libre: Vous écrivez que «le libéralisme a un rôle à jouer dans les nouveaux défis du XXI^e siècle». Lequel? Vous qui vous qualifiez de conservatrice, quel rapport entretenez-vous avec les libéraux?

EB: Cela dépend de quel libéralisme on parle. Je suis très sensible à la critique que fait Jean-Claude Michéa du libéral-conservatisme: la droite, relève-t-il, continue par l'extension du marché à détruire les fondements de la vie en société et du bien commun. Parce que «l'extension du domaine de la lutte» se fait toujours au détriment des traditions, de la continuité, de l'héritage. Le marché a besoin de l'explosion de la société en particules élémentaires pour reprendre l'expression de Houellebecq. Cela étant, il existe une tradition plus politique qu'économique du libéral-conservatisme, c'est celle de Tocqueville ou même de Chateaubriand, qui met la liberté politique au centre. Cette famille de pensée me paraît utile aujourd'hui face à deux périls. Le premier, c'est celui de l'invasion de l'Etat dans nos vies, aidé par les biotechnologies. On le voit avec le passe sanitaire par exemple. Le second, c'est le danger woke, avec son «droit à ne pas être offensé» qui monte. La défense de la liberté d'expression face à ce pseudo-droit sera un enjeu majeur au XXI^e siècle. Là aussi les libéraux peuvent contribuer à la conversation civique de manière intéressante. Il y aura peut-être un retour en grâce du libéralisme, qui a fortement déçu ces dernières années. Un libéralisme qui défendrait la liberté intérieure.

→ p. 35



Retrouvez sans plus attendre
notre nouveau catalogue de
voyages 2022 !

Commandez le sur buchard.ch
ou au 027.306.22.30.

Créateur officiel de souvenirs depuis 1953 !

BUCHARD
voyages

Machines-Services - Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes
marques de tondeuses,
tronçonneuses, fraiseuses,
scarificateurs, débroussaileuses,
machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluwin.ch
www.machinesservices.com

fidal

Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1925

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

Maîtrise et performance

- Evaluation et conseils
en économie d'entreprise
- Expertises

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne

Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Remens

Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - fidal@fidal-sa.ch



Membre de la Chambre fiduciaire



Roger Gremper SA

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INSTALLATIONS SANITAIRES-CONSEILS ENERGETIQUES
SERVICE DE DEPANNAGE

Maîtrises Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien

021 624 67 23
079 210 82 37

www.grempersa.ch
info@grempersa.ch

AV. D'ÉCHALLENS 38
1004 LAUSANNE

Le Regard Libre: Vous listez une série de dangers pour la vie intellectuelle: le sectarisme d'une certaine gauche, la baisse de niveau généralisée, le relativisme...

EB: Et ce n'est pas tout hélas. (Rires) Je pense aussi que l'atmosphère médiatique que nous connaissons aujourd'hui est un péril pour la pensée. La vie intellectuelle a besoin pour s'exprimer de lenteur, de longueur, de l'écrit, de la nuance. Les réseaux sociaux, c'est tout le contraire: vous avez la vitesse, l'extrait, l'image, la binarité. Au sein de cet écosystème médiatique qui est une centrifugeuse à opinions, il est donc très difficile de retrouver les conditions du débat tel qu'il a été pensé dans les démocraties libérales. D'ailleurs, je pense que nous avons affaire à un miroir à deux faces: plus nous sommes dans cet environnement d'immédiateté et de polémique permanente, plus le politiquement correct se rigidifie en retour. Tout le monde peut exprimer son avis, on en devient donc obligé de fixer des règles toujours plus strictes pour encadrer cette parole potentiellement offensante. D'ailleurs, comme le dit très bien Jean-Marie Guéhenno dans son livre «Le premier XXI^e siècle», on arrive peut-être par des chemins détournés à une sorte de modèle chinois où tout discours est contrôlé. La situation en devient paradoxale: nous vivons avec un immense sectarisme et un immense relativisme. Tout se vaut, tout

le monde a voix au chapitre et pourtant l'intolérance progresse, en somme. Tout cela est dû au fait que le relativisme ne s'intéresse pas à la vérité.

Le Regard Libre: Quel regard portez-vous sur la Suisse, son histoire, son système, son actualité politique ?

EB: Je ne connais pas très bien, hélas, votre pays, mais je vois dans l'arme du référendum le signe d'une saine démocratie directe. Réclamé par les « gilets jaunes » sous la forme citoyenne «à la suisse», le référendum est maintenant proposé par tous les candidats de droite à la présidentielle 2022 pour gérer la question des flux migratoires. Ceux-ci n'ont jamais fait l'objet d'une délibération démocratique et sont présentés comme inéluctables. La question de l'immigration cristallise l'enjeu du retour d'une souveraineté populaire, du retour du politique face au technocratique.

Ecrire à l'auteur:

jonas.follonier@leregardlibre.com

Pour lire l'entretien en entier, il est possible d'acheter Le Regard Libre N° 82 en kiosque ou à Payot, de le commander en ligne ou de s'abonner sur www.leregardlibre.com/boutique (réduction de 10.- CHF sur tout abonnement avec ce code promo pour les membres du Cercle démocratique: CDL)

Offre d'abo à tous les membres du CDL

Veuillez nous envoyer ce talon à l'adresse suivante:

Le Regard Libre | Rue de l'Orée 98 | CH - 2000 Neuchâtel

Prénom et nom / société:.....

Rue et numéro de rue:.....

NPA et localité:

Adresse e-mail:.....



- Abonnement numérique (40.- CHF / an)
- Abonnement standard (papier et numérique) (90.- CHF / an)

Michaël Diserens – votre courtier en assurances

« Un seul interlocuteur à vos côtés
Et toutes vos assurances en sécurité »

MD Assurances & Conseils SA

Rte de la Croix-Blanche 33 • CH 1066 Epalinges/Lausanne

T 021 635 36 06 • M 078 626 92 49

info@mdassurances.com

Le Vaudois

Place de la Riponne 1

1005 Lausanne

Tél. : 021 706.40.40

H. Milliquet

SERRURERIE

Clôtures

Vitrierie

Peinture

Fer forgé

Sécurité

Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES

Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:

Route de Genève 21
1004 Lausanne



variovent sa

**VENTILATION - CLIMATISATION
RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE**

Route de Montpreveyres 21
CH-1080 Les Cullayes

Tél: +41 21 903 35 22
mail: info@variovent.ch

www.variovent.ch



... Bal masqué et grand buffet...



CLIC-CLAC...



... beaux sourires et vins à gogo...



... c'était notre Petit Nouvel-An...



DROIT AU BUT

par Pascal Nicollier

Orientation juridique du Cercle Démocratique



Les voies de recours de la nouvelle loi *sur l'exercice des droits politiques*

Les médias se sont faits plutôt discrets sur ce thème, mais le Bulletin du Cercle démocratique ne peut pas passer à côté, ce d'autant moins que 2022 est une année électorale dans le canton de Vaud. Le 1^{er} janvier 2022 est entrée en vigueur une importante refonte de la loi vaudoise sur les droits politiques (LEDP). Petit tour d'horizon concernant les droits permettant aux citoyens de contester des décisions sur l'exercice des droits démocratiques, autrement dit les «voies de recours».

Commençons d'abord par ce qui ne change pas. D'une façon générale, les délais de contestation restent extrêmement brefs: limités à **trois jours**. Cette brièveté vise à ne pas entraver le processus démocratique; la procédure doit donc être rapide. Pour les membres du corps électoral, cela signifie qu'il ne faut pas tergiverser, mais décider rapidement d'agir... ou de ne rien faire et en accepter les éventuelles conséquences. C'est ainsi qu'une personne estimant qu'une inscription ou une radiation a été opérée à tort dans le registre des électeurs doit déposer sa réclamation dans les trois jours auprès de la municipalité dès qu'elle découvre le problème, mais cela au plus tard le lundi précédant le scrutin. La municipalité tranche la contestation dans

les trois jours; si la personne n'est pas satisfaite de la décision, elle peut recourir au Conseil d'État... dans les trois jours.

S'agissant des nouveautés, le préfet ou la préfète devient l'autorité de recours compétente pour les litiges ayant trait à **un scrutin communal ou intercommunal** (et non plus le Conseil d'État). Les préfetures pourront ainsi non seulement instruire le dossier qui leur est présenté comme ce fut le cas jusqu'ici, mais en plus prendre une décision. Ce système est à l'avantage de la proximité de terrain dont on espère une plus grande acuité dans l'appréciation du contexte local. La contestation d'un scrutin communal ou intercommunal s'exerce aussi dans les trois jours par le dépôt d'un mémoire écrit comportant un exposé sommaire des faits, les motifs et des conclusions. Les décisions préfectorales pourront être déférées devant la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal qui agira en qualité d'autorité de deuxième instance. Dans ce cas, le délai de recours sera de dix jours dès la publication officielle de la décision litigieuse.

Quant aux éventuels recours contre la **brochure explicative**, ils peuvent désormais être déposés de manière plus précoce, la publication de la brochure faisant démarrer le délai de recours. Selon les cas, cela pourrait permettre

aux autorités d'agir avant le jour du scrutin et de prendre les mesures qui s'imposent pour rétablir la régularité du processus de vote. Si la contestation porte sur la brochure explicative émanant du Conseil d'État, cette autorité ne sera plus compétente pour en juger. Le recours s'exercera alors directement auprès de la Cour constitutionnelle qui est une autorité judiciaire indépendante. Cette façon de faire applique ainsi de façon plus stricte les principes d'un État de droit.

La nouvelle loi allège **les procédures provisionnelles et pré-provisionnelles**, qui doivent être rendues très rapidement, comme leur nom l'indique. Il s'agit par exemple de la dénonciation d'irrégularités constatées et devant cesser sans délai. Ainsi, le Grand Conseil et le Conseil d'État jusqu'ici compétents, cèdent la compétence correspondante au bureau du Grand Conseil, respectivement au département concerné, ce qui permettra de répondre à une contestation provisionnelle avec toute la célérité requise. Une décision négative rendue sur mesures provisionnelles peut elle aussi être portée dans les dix jours devant la Cour constitutionnelle. Gardons néanmoins à l'esprit que les contestations n'ont pas d'effet suspensif et n'entraînent donc un changement que si elles débouchent sur une admission, la situation initiale étant maintenue telle quelle durant la procédure.

Enfin, un mot sur les recours contre les décisions relatives à la validité d'une **initiative populaire** qui font l'objet d'un chapitre particulier dans la loi. Tout membre du corps électoral peut contester une telle décision devant la Cour constitutionnelle, et cela dans les vingt jours dès sa publication, par un mémoire écrit dûment motivé et comportant des conclusions.

Pas si simple de s'y retrouver et ce d'autant moins que les délais de trois

jours portent sur la plupart des contestations, ce qui ne laisse pas beaucoup de temps. Il faut donc être sûr avant d'agir et foncer, cas échéant ! La procédure est généralement gratuite, mais peut devenir onéreuse en cas d'action téméraire. Statistiquement, les cas admis sont plutôt rares, ce dont il faut déduire que les choses démocratiques sont assez bien menées dans notre canton ; on ne peut que s'en réjouir.

Plus d'infos:

- Nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et nouveau règlement d'application (RLEDP), <https://www.vd.ch/index.php?id=2019892>
- La nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et ses conséquences pour les communes, CANTON-COMMUNES no 62, décembre 2021, <https://info.vd.ch/canton-communes/2021/decembre/numero-62/la-nouvelle-loi-sur-lexercice-des-droits-politiques-ledp-et-ses-consequences-pour-les-communes>

LA GÂCHETTE

par Jean-Pierre Pasche
Commission tir



Résultats du tir de l'Isle Jeudi 2 septembre 2021

Pistolet

		Points
1 ^{er}	Pascal Petter	138
2 ^{ème}	Yvan-Pascal Christinat	137
3 ^{ème}	Alain Miéville	133
4 ^{ème}	Daniel Bocion	129
5 ^{ème}	Christophe Masson	126
6 ^{ème}	Paul Mettraux	120
7 ^{ème}	Pascal Barraudy	103
8 ^{ème}	Alain Joly	99
9 ^{ème}	Michel Aymé	96
10 ^{ème}	René Altenbach	45
11 ^{ème}	César Del Rio	34
12 ^{ème}	Pascal Waeber	12



À noter

ORIENTATION JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL
et par téléphone
Pascal Nicollier, tél. 021 944 42 42

COMMISSION SANTÉ & SOCIAL

santesocial@cercle-democratique.org

COMMANDE DE VIN DU CDL

Visitez la cave de Delphine et Jean-François Morel
à Chardonne (Rue du Village 20) le jeudi soir de 17h à 19h,
ainsi que le samedi matin de 10h à 12h d'avril à décembre
(sauf jours fériés).



Le Blanc, le Rosé et le Rouge du CDL à Fr. 14.-/bouteille

LE CALENDRIER

22.03.2022

Visite du Stade de la Tuilière
à Lausanne, 16h30

27.04.2022

Assemblée générale
à l'Hôtel Mirabeau, 19h30

07.05.2022

Apéro sous la tonnelle du CDL
à Chardonne, dès 11h00

04.06.2022

Apéro sous la tonnelle du CDL
à Chardonne, dès 11h00

02.07.2022

Apéro sous la tonnelle du CDL
à Chardonne, dès 11h00

06.08.2022

Apéro sous la tonnelle du CDL
à Chardonne, dès 11h00e

03.09.2022

Apéro sous la tonnelle du CDL
à Chardonne, dès 11h00

